



Extinction de l'éclairage public

La situation de crise énergétique actuelle et le risque de pénurie en approvisionnement électrique pour cet hiver exigent la mise en place de multiples mesures, selon les directives et recommandations de la confédération et du canton.

La commune de Roche a décidé de faire le choix de mesures fortes concernant son parc lumineux. L'éclairage public est un gros consommateur d'énergie électrique et les actions pouvant diminuer cette consommation sont réalisables de suite avec le soutien des prestataires.

Uniformisation de l'extinction de l'éclairage public, de 00h00 à 05h00

Depuis les premières mesures de réduction forte de l'éclairage public dans le cadre des programmes d'économie d'énergie INOPIA fin novembre, la Municipalité a cherché, avec son prestataire, des solutions techniquement réalisables, sans dépenses inconsidérées vu les futurs investissements pour la réalisation de la modernisation de l'éclairage public. **Une solution a pu être trouvée et une extinction des lumières de l'ensemble du village est dorénavant programmée de 00h00 à 05h00.**

Appel au bon sens et à l'implication de chacun.e

La Municipalité est consciente que ces mesures impliquent une adaptation de la part de tous les usagers des rues et des routes. Le bon sens et l'implication de toute la collectivité citoyenne sont sollicités afin de pouvoir aller de l'avant et espérer passer cette période sans un surcroît de mesures contraignantes pour l'ensemble du pays.

La Municipalité remercie les habitantes et habitants de Roche pour leur collaboration et compréhension dans ce projet.

La Municipalité